

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

Procès-verbal de la séance d'adoption du budget 2021, tenue par voie de visioconférence, le mardi 8 décembre 2020.

Sont présents par voie de visioconférence :

- M. Sylvain De Beaumont, conseiller
- M. Gilles Côté, conseiller
- M. Michel Robidoux, conseiller
- M^{me} Diana Shannon, conseillère
- M^{me} Michelle Joly, conseillère
- M. Sylvain Lévesque, conseiller

Le tout formant quorum sous la présidence du maire, M. François Quenneville, lequel assiste en visioconférence.

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assistent également à la séance par voie de visioconférence :

- M^{me} Guylaine Giroux, directrice du Service des finances
- M^{me} Linda Paquette, directrice générale et secrétaire-trésorière
- M^{me} Monique Picard, directrice générale adjointe par intérim et Service du greffe

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Moment de silence
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Règlement 600-2020 décrétant l'imposition des taxes et compensations pour l'exercice financier 2021
5. Dépôt et adoption du budget 2021
6. Programme triennal des dépenses en immobilisations
7. Taux d'intérêt pour l'année 2021
8. Période de questions
9. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 9 h 04 par le maire, M. François Quenneville.

2. Moment de silence

La séance débute par un moment de silence.

3. Adoption de l'ordre du jour

2020-482

Il est proposé par M. Gilles Côté, appuyé par M^{me} Michelle Joly et résolu unanimement que l'ordre du jour de cette séance soit adopté, tel que présenté.

4. Règlement 600-2020

Règlement décrétant l'imposition des taxes et compensations pour l'exercice financier 2021

ATTENDU QUE l'article 988 du Code municipal stipule que les taxes sont imposées par règlement, sauf dans les cas autrement réglés;

ATTENDU QU' avis de motion du présent règlement a dûment été donné à la séance ordinaire du 16 novembre 2020;

ATTENDU QU' un projet de règlement a été présenté et déposé à la séance ordinaire du 16 novembre 2020.

POUR CES MOTIFS,

2020-483

il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M. Sylvain Lévesque et résolu unanimement que le conseil adopte le règlement 600-2020 intitulé « Règlement décrétant l'imposition des taxes et compensations pour l'exercice financier 2021 ».

5. Dépôt et adoption du budget 2021

2020-484

Il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M. Gilles Côté et résolu unanimement que le budget 2021 soit adopté tel que présenté ci-après :

BUDGET 2021 - REVENUS

1- Taxes

Sur la valeur foncière :

Taxes foncières générales 7 662 460 \$

Sur une autre base :

Eau 52 680 \$

Égout 55 165 \$

Matières résiduelles - Résidences 947 400 \$

Matières résiduelles - Ensemble - \$

Compensation matières résiduelles - \$

Taxes de secteur - Service de la dette 60 200 \$

Tarification - Amélioration réseau routier 134 910 \$

Tarification - Camion incendie 73 675 \$

Centre d'urgence 9-1-1 47 000 \$

9 033 490 \$

2- Paiement tenant lieu de taxes

Gouvernement du Québec 149 815 \$

Gouvernement du Canada 1 000 \$

Compensation immeubles non imposables 63 975 \$

214 790 \$

5. Dépôt et adoption du budget 2021 (suite)

BUDGET 2021 - REVENUS (suite)

3- Services rendus

Protection incendie	15 000 \$
Redevances exploitant carrière	- \$
Licence et permis	42 000 \$
Redevances - Hygiène du milieu	25 000 \$
Mutations immobilières	375 000 \$
Amendes et pénalités	52 500 \$
Intérêts - Arrérages de taxes	150 000 \$
Banque et placements	28 250 \$

Autres services rendus :

Sécurité publique	3 750 \$
Transport	15 570 \$
Aménagement et urbanisme	2 100 \$
Loisirs et culture	46 500 \$
Recettes diverses	27 500 \$
Fonds parcs	30 000 \$

813 170 \$

4- Transfert (subvention)

Compensation ARPE QUÉBEC	2 500 \$
Transfert - intérêts	148 740 \$
Réseau routier	455 100 \$
Matières résiduelles	188 000 \$
Autres	76 820 \$

871 160 \$

Total des revenus 10 932 610 \$

BUDGET 2021 - DÉPENSES ET AFFECTATIONS

1- Administration générale :

Conseil municipal	228 875 \$
Gestion financière	706 420 \$
Communications	262 605 \$
Greffé	176 050 \$
Évaluation et administration MRC	195 205 \$
Autres	286 450 \$

1 855 605 \$

2- Sécurité publique :

Police - Sûreté du Québec	1 022 045 \$
Sécurité incendie	493 045 \$
Autres	25 025 \$

1 540 115 \$

5. Dépôt et adoption du budget 2021 (suite)

BUDGET 2021 - DÉPENSES ET AFFECTATIONS (suite)

3- Transport :

Administration	272 320 \$
Voirie municipale	1 774 095 \$
Enlèvement de la neige	1 112 015 \$
Éclairage de rue	61 600 \$
Circulation et stationnement	14 500 \$
Transport adapté et C.I.T.	71 870 \$
	3 306 400 \$

4- Hygiène du milieu :

Approvisionnement et traitement de l'eau	29 225 \$
Réseaux de distribution de l'eau	93 970 \$
Réseaux d'égouts	119 170 \$
Matières résiduelles	1 138 545 \$
Élimination des matières résiduelles	32 000 \$
Environnement	171 915 \$
	1 584 825 \$

5- Aménagement, urbanisme & développement :

Aménagement, urbanisme et zonage	493 355 \$
Promotion et développement économique	34 720 \$
	528 075 \$

6- Loisirs et culture :

Administration	115 420 \$
Parcs et terrains de jeux	147 460 \$
Église	29 000 \$
Bibliothèques	131 640 \$
Activités récréatives et culturelles	336 780 \$
Soutien aux organismes	25 000 \$
	785 300 \$

7- Frais de financement :

Intérêts sur emprunts	419 120 \$
Autres frais	28 480 \$
	447 600 \$

8- Autres activités financières et affectations :

Remboursement - Dette à long terme	912 240 \$
Affectations	(157 550) \$
Remboursement au fonds de roulement	130 000 \$
	884 690 \$

Total des dépenses 10 932 610 \$

6. Programme triennal des dépenses en immobilisations

2020-485

Il est proposé par M^{me} Michelle Joly, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement que le conseil accepte le programme triennal des dépenses en immobilisations, tel que déposé et inclus en annexe du procès-verbal.

7. Taux d'intérêt pour l'année 2021

2020-486

Il est proposé par M^{me} Michelle Joly, appuyé par M. Sylvain De Beaumont et résolu unanimement de fixer le taux d'intérêt sur les taxes échues à 15 % pour l'année 2021.

8. Période de questions

On ne compte aucune personne dans l'assistance, puisque la séance se tient à huis clos en raison des mesures mises en place pour contrer la propagation du coronavirus (COVID-19). Cependant, les citoyens ont été invités, par avis public, à poser leurs questions sur la présente séance par courriel. Cet avis public a été affiché à l'endroit désigné par le conseil et publié sur le site Internet de la Municipalité.

9. Levée de la séance

2020-487

Il est proposé par M. Gilles Côté, appuyé par M^{me} Michelle Joly et résolu unanimement que la séance soit levée à 9 h 17.

Directrice générale adjointe par intérim et Maire
Service du greffe